

L'Ambroisie à feuilles d'Armoise

(*Ambrosia artemisifolia*)



C'est une espèce invasive dangereuse pour la santé humaine, on la trouve sur les terrains en friche, en bord de route, voies ferrées, champs, ou encore dans des zones urbaines, parcs et jardins.

LES ENJEUX

Sanitaire : pollen très allergisant
(risque pollinique entre juillet et octobre)
coût sanitaire élevé.

Sociétale : conflits entre acteurs,
entre voisins, tourisme impacté

Agricole : perte de rendements,
résistance aux herbicides

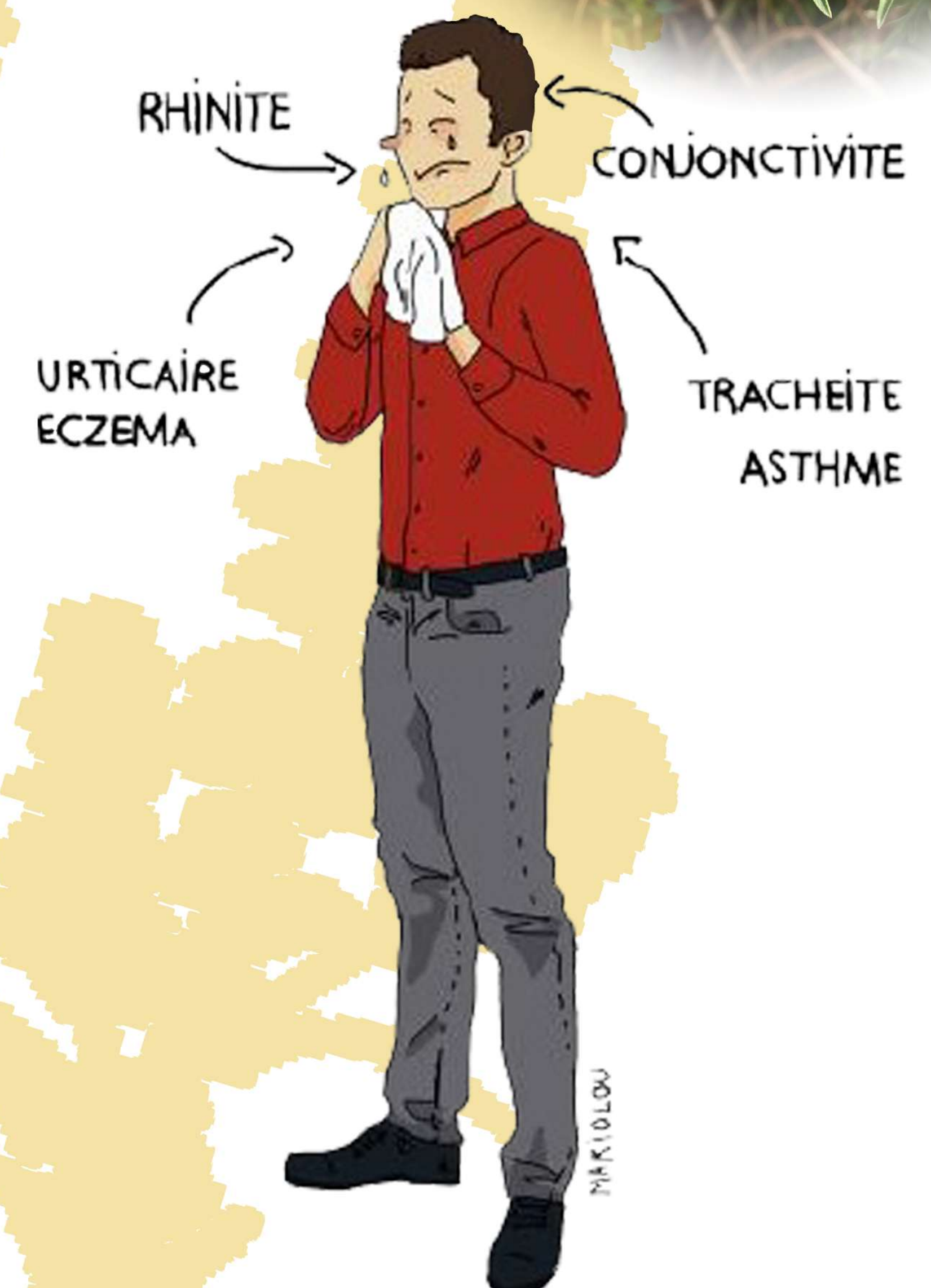
Ecologique : entre en compétition
avec les espèces locales.



©FREDON Grand Est



©L'observatoire de l'ambrosie



COMMENT LUTTER ?

Pour lutter contre cette espèce, plusieurs techniques peuvent être mises en place : couvrir le sol, faucher, biner... Mais il est nécessaire de **se protéger**, de **connaître les risques** et de **se renseigner** auprès des professionnels en amont.
Portez **gants, masque** et **lunettes** en cas d'action réalisée pendant la floraison.

Il est **INTERDIT** de la semer, la planter, la multiplier ou la transporter.

(arrêté du 26/04/17, loi du 26/01/16 du
Code de la Santé Publique)

Fredon Hauts-de-France surveille, prévient et coordonne la lutte sur le territoire des Hauts-de-France.



Quelques recommandations pour atténuer les symptômes des personnes sensibles:

- Éviter les activités extérieures entraînant une surexposition au pollen,
- Ne pas faire sécher son linge en extérieur,
- Fermer les vitres des véhicules,
- Se rincer les cheveux le soir,
- Aérer son habitation de préférence la nuit.